## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple – Un But – Une Foi

SECRETARIAT GENERAL Ang

DECRET N°2020- 0 0 7 4 /PT-RM DU 0 5 0 CT. 2020 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

## LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2020-0068/PT-RM du 27 septembre 2020 portant nomination du Premier ministre.

Sur proposition du Premier ministre,

## **DECRETE**:

Article 1er : Sont nommés membres du Gouvernement, en qualité de :

1. Ministre de la Défense et des anciens Combattants :

Colonel Sadio CAMARA

2. Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme. Garde des Sceaux :

Monsieur Mohamed Sidda DICKO

3. Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation :

Lieutenant-colonel Abdoulaye MAIGA

4. Ministre de la Sécurité et de la Protection civile :

Colonel Modibo KONE

5. Ministre de la Réconciliation nationale :

Colonel-major Ismaël WAGUE

6. Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions :

Monsieur Mohamed COULIBALY

7. Ministre des Transports et des Infrastructures :

Monsieur Makan Fily DABO

8. Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale :

Monsieur Zeïni MOULAYE

9. Ministre de l'Economie et des Finances :

Monsieur Alousséni SANOU

10. Ministre des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat :

Monsieur Dionké DIARRA

11. Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements :

Monsieur Harouna NIANG

12. Ministre de la Communication et de l'Economie numérique :

Docteur Hamadoun TOURE

13. Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme :

Madame Kadiatou KONARE

14. Ministre de l'Education nationale :

Professeur Doulaye KONATE

15. Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique :

Professeur Amadou KEITA

16. Ministre de la Santé et du Développement social :

Docteur Fanta SIBY

17. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche :

Monsieur Mahmoud Ould MOHAMED

18. Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine :

Monsieur Alhamdou Ag ILYENE

19. Ministre du Travail et de la Fonction publique. Porte-parole du Gouvernement :

Maitre Harouna Mamadou TOUREH

20. Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle :

Monsieur Mohamed Salia TOURE

21. Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable :

Madame Bernadette KEITA

22. Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille :

Madame Bintou Founé SAMAKE

23. Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau :

Monsieur Lamine Seydou TRAORE

24. Ministre de la Jeunesse et des Sports :

Monsieur Mossa AG ATTAIIER

25. Ministre des Affaires religieuses et du Culte :

Docteur Mahamadou KONE.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 05 OCT. 2020

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat,

Bah N'DAW

Le Premier ministre,

Moctar OUANE